

Agent de voirie - manutention (H/F)

Par voie de mutation ou contractuelle – à temps complet
Cadres d'emplois des adjoints techniques (C) ou agents de maîtrise (C)



VERNOUILLET est une collectivité de l'Agglomération du Pays de DREUX, 5^{ème} ville d'Eure-et-Loir avec 12710 habitants. Elle est située à quelques minutes de DREUX, 40 minutes de CHARTRES, 45 minutes d'EVREUX et 50 minutes de VERSAILLES.

Les Services Techniques de la Mairie de Vernouillet se restructurent afin d'offrir un meilleur service à la commune. Ils sont composés des entités suivantes :

- Service Bâtiment,
- Service Espaces Vert, Voirie - manutentions, Garage, Roulage,
- Service Fontainerie,
- Service Urbanisme.

L'agent(e) de voirie-manutention, véritable acteur de terrain, est rattaché(e) au Service Cadre de vie et évolue avec les autres secteurs.

Missions et principales activités du poste :

- Assurer les déplacements ou chargements de marchandises, de produits ou d'objets à l'aide de différents moyens de manutention ;
- Installer et monter le matériel de fêtes et cérémonies (barnum, estrades, chaises...) pour différentes manifestations (Soirée, Week-end et jours fériés possibles) ;
- Assurer l'entretien courant du matériel de manutention ;
- Réaliser les interventions de mise en sécurité de 1^{er} niveau lors d'accidents ou de sinistres : panneaux de signalisation provisoire, barrières de sécurité et/ou dispositif de balisage lourd type GBA, produit absorbant ;
- Réaliser les travaux d'entretien préventif sur le domaine routier : nids de poule, pose d'enrobé, petite maçonnerie ;
- Installer et entretenir le mobilier urbain (bancs, corbeilles, potelets, barrières) et de signalisation (jalonnement, marquage routier) ;
- Intervenir dans le cadre du plan hivernal (astreinte neige) et pour toutes interventions d'urgence spécifique ;
- Déneiger les voies de circulation, les trottoirs des bâtiments communaux, assurer le cheminement piéton ;
- Saler les abords des bâtiments communaux ;
- Effectuer les opérations de nettoyage et d'entretien des voiries et des espaces publics.

Liste non exhaustive.

Exigences requises et compétences nécessaires :

- **Formation : CAP requis, Permis B, C ou C1, CACES A et F indispensables, permis C1E souhaitable,**
- Expérience similaire appréciée,
- Capacité de travail en équipe,
- Bonne communication orale,
- Excellente gestion du temps de travail,
- Qualité d'organisation des interventions,
- Réactivité et disponibilité,
- Respect des consignes et règles de sécurité.

Conditions :

- A disposition : véhicules, matériels des services techniques, équipements de protection individuelle et vêtements de travail ;
- Rémunération selon profil et diplôme(s) ;
- Restauration possible le midi au restaurant administratif de la Mairie.

Poste à pourvoir dès que possible.

Adresser votre candidature (**CV détaillé, lettre de motivation, copie des diplômes**) à Monsieur le Maire
Par courrier : Mairie de Vernouillet – Esplanade du 8 Mai 1945 Maurice Legendre – 28500 VERNOUILLET
Ou par courriel à : recrutement@vernouillet28.fr